



Changement de statut de vpvf à salarié

Par **sheryne77**, le **20/09/2013** à **17:01**

bonjour

française et mon conjoint et cousin algerien arrivé 06/05/2012 a eu à mon insu sa carte d un an vpvf(on était deja en désaccord) il ne voulais pas divorcer si je na lui signe pas imprimé de vie commune qui donne droit a carte de 10 ans

embauché 12/09/2012 et cdi en janvier 2013 il m a quitté dés qil a trouvé un logement a mon insu dés lors son titre a été bloqué par le prefet et a eu des aps depuis le 05/05/2013' car titre fini)

il pensait qu il était protégé par les accord franco/algerien qui donne plein droit au titre de 10 ans au dela d un an de mariage

il veut changer de statut de vpvf à salarié es ce possible car souvenu par l employeur il est employé rayon en grande surface

svp repondez moi il a abusé de ma vulnérabilité du a mon handicap

jai demandé le divorce et plainte pour mariage frauduleux à but migratoire

merci de m'aider

merci à tous les bénévoles